
Adresse de la société républicaine des sans-culottes de la ville d'Étampes invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine des sans-culottes de la ville d'Étampes invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 179-180;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39281_t1_0179_0000_8;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

N° 4.

Pontoise (1).

« Citoyens représentants,

« Le pilote ne descend à terre et ne prend du repos que quand le vaisseau confié à ses soins et à sa vigilance est enfin arrivé heureusement au port. Du point du départ jusqu'à celui de la destination, il reste constamment attaché au gouvernail pour diriger sûrement les mouvements et la marche du navire entre les écueils semés çà et là sur sa route.

« Citoyens représentants, vous avez bien construit, lancé à l'eau et fait flotter le vaisseau de la République; mais vous ne l'avez pas encore fait surgir au port de la paix; à quatre pas du rivage, encore loin de la haute mer, les vents déchainés, les vagues mugissantes des tempêtes furieuses viennent l'assaillir de toutes parts. Le quitterez-vous dans cet état de crise? Non, pilotes républicains, vous n'en tiendrez que plus tenacement le gouvernail et n'en resterez que plus fermes et plus inébranlables à votre poste où la loi suprême, le salut de la patrie, vous consigne jusqu'à la paix. Déjà votre constance héroïque a dissipé bien des orages et rétabli le calme sur une partie des mers: bientôt, victorieuse de tous les obstacles, elle va faire entrer le vaisseau de la République triomphant dans le port désaré. Tel doit être et tel sera l'heureux fruit de votre persévérance dans votre poste. C'est dans cette ferme confiance que les corps administratifs et les Sociétés populaires de toute la République vous invitent de concert à y rester constamment. Celle de Pontoise joint son vœu à tous leurs vœux, ils ne seront point trompés.

« BONTEMPS, président; VIAL, secrétaire.

« Pontoise, nonidi brumaire, 2^e année républicaine. »

N° 5.

Darquian (Arquian) (2).« Arquian, le 6^e jour de la 1^{re} décade du 2^e mois de l'an II de la République.

« Citoyen Président,

« Nous vous prions de prévenir la Convention nationale que la commune [d'Arquian, canton de Neuvy-sur-Loire, district de Cosne, département de la Nièvre, dont la population excède mille âmes, pénétrée des avantages qui peuvent résulter des assemblées populaires, vient d'en établir une en son sein.

« Cette Société de sans-culotterie, puisqu'il n'existe à Arquian ni muscadins ni habits carrés, désirant commencer ses travaux par un dévouement le plus marqué pour le bonheur de la République, vous supplie, citoyen Président,

de déposer son vœu près de la Convention nationale, tendant à ce qu'elle ne quitte pas l'héroïque carrière qu'elle a commencée et soutenue à travers tant d'orages, avant que la France soit entièrement purifiée de ses ennemis du dehors et du dedans.

« Le nom de la Montagne est le mot le plus religieux que puisse prononcer un républicain; aussi n'est-il décliné en cette commune qu'avec respect et enthousiasme.

« Les membres composant la Société populaire de la commune d'Arquian. »

(Suivent 24 signatures.)

N° 6.

Etampes (1).

« Citoyen Président,

« La Société républicaine des sans-culottes d'Etampes, vivement pénétrée des sentiments de reconnaissance pour les travaux généreux de la Convention nationale, a arrêté qu'il lui serait fait une adresse où seraient exprimés ces termes affectueux, en l'engageant de continuer ses travaux jusqu'à ce qu'elle ait achevé l'édifice de la liberté et qu'elle ait terrassé les tyrans.

« Nous vous adressons ci-joint cette adresse, et vous prions avec instance d'être l'interprète auprès de la Convention, du patriotisme de la Société.

« Salut et fraternité.

Les Président et secrétaire,

SERINGE, vice-président; DUVERGER l'aîné, secrétaire.

« Etampes, le 8^e jour du 2^e mois l'an II de la République une et indivisible. »*Les membres composant la Société républicaine des sans-culottes de la ville d'Etampes* (2), à la Convention nationale.

« Le bon sans-culotte Couturier, votre collègue, vient de régénérer les autorités constituées de notre ville, nous avons aussi passé au scrutin de la censure la plus sévère et la plus juste, il en est résulté un mouvement sublime et révolutionnaire qui fait trembler les aristocrates et les modérés non moins scélérats et plus perfides; plusieurs d'entre eux ont été arrêtés à la plus grande satisfaction des patriotes; le sans-culottisme triomphe, et nous osons assurer que si les mesures de salut public recevaient leur application sur tous les points de la France, la patrie n'aurait plus rien à craindre des machinations de l'intérieur.

« Montagne immortelle, tu as fait le serment

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 776.

(2) Archives nationales, carton C 281, dossier 775.

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 775.

(2) Ibid.

d'écraser les ennemis du peuple, oui, il faut que ses lâches ennemis rentrent dans la poussière, d'où ils n'auraient jamais dû sortir. Il importe à la cause de la liberté que toutes les espérances des fauteurs du despotisme soient étouffées avant que tu cèdes les rênes du gouvernement à des successeurs; nous te conjurons donc de rester à ton poste jusqu'à ce que la Révolution soit terminée par le bonheur du peuple et de ne pas oublier cette grande vérité : que si le spectre sanglant du royalisme n'est entièrement brisé qu'à compter du jour où la veuve de Capet a expié ses forfaits, il est également vrai que le règne de l'égalité ne peut se consolider que sur les bases de la félicité publique. Oserais-tu confier le soin d'achever ce grand œuvre à des mains inhabiles et sans énergie? Tu ne commettras point cette faute irréparable; tous les sans-culottes exigent de toi cette nouvelle preuve de dévouement à l'intérêt général, et nous n'ignorons pas d'ailleurs que le renouvellement de la Convention est vivement désiré par les aristocrates. Il suffit, ils seront anéantis et ton courage renversera tous les obstacles qui s'opposent à notre bonheur. C'est dans cette espérance que nous crions mille fois : Vive la République, Vive la Montagne, la liberté ou la mort !

« SERINGE, vice-président; DUVERGER l'aîné, secrétaire. »

N° 7.

Bourganeuf (1).

N° 8.

Cormeille (Cormeilles-en-Parisis), département de Seine-et-Oise (2).

« Citoyen Président,

« Les vrais républicains de la commune de Cormeilles-en-Parisis, district de Saint-Germain-en-Laye, département de Seine-et-Oise, ayant satisfait au pouvoir constitué, se sont assemblés en Société populaire, professent les vrais principes [de] républicanisme, le salut de la chose publique l'exige. Nous avons tous juré de maintenir l'unité, l'indivisibilité de la République et de n'avoir jamais d'autre point de ralliement que la Convention nationale, de respecter et d'obéir entièrement aux lois qu'elle a faites et qu'elle préférera mourir plutôt que d'y laisser porter atteinte. Voilà notre profession de foi.

« Cette Société vous invite à rester à votre poste jusqu'à l'épuration (*sic*) des ennemis qui détruisent la République et vous prions (*sic*) de nous croire avec estime les vrais amis de la patrie et les sans-culottes de Cormeilles.

« Le 10^e jour du 2^e mois de l'an II de la République une et indivisible. »

(*Suivent 16 signatures.*)

N° 9.

Roquemaure (1).

« Législateurs,

« Restez à votre poste, vous pouvez seuls nous sauver, mais soyez amis comme frères, ou nous périssons avec vous.

« Pères du peuple, voyez à vos pieds cinq millions de sans-culottes, qui attendent de vous le bonheur ou la mort. Anéantissez, écrasez sans pitié toutes les aristocraties, mais restez unis et d'accord sur les moyens. S'il en était autrement, nous n'attendrons pas les chaînes que les despotes nous préparent, nous saurons mourir. Tout notre espoir est en votre courage, comptez sur nos efforts pour vous seconder.

« Les membres composant la Société des sans-culottes à Roquemaure, district de Pont-Saint-Esprit, département du Gard. »

(*Suivent 71 signatures.*)

N° 10.

Marignac (Marignane) (2).

Les républicains de la Société populaire de Marignane, à la Convention nationale.

« Citoyens représentants,

« Grâces soient rendues à ceux qui ont abattu le fédéralisme, et terrassé les ennemis de la chose publique qui nous privaient depuis longtemps de jouir des lois qui font notre bonheur.

« Les bienfaits éclatants que la République a reçus de vous, vous ont rendus dignes d'occuper plus longtemps le poste où la confiance publique vous a placés.

« Ce n'est pas tout, citoyens représentants, que d'avoir purgé la terre de la liberté du tyran abominable, et de tous ses exécrables prosélytes qui la dévoraient depuis des siècles, d'avoir chassé de votre sein les membres gangrenés qui entravaient la marche de vos opérations, il faut purger encore de votre sein ceux qui, par des voies détournées, cherchent à trouver des moyens rétrogrades. Plus d'indulgence, chassez ces membres si vous en avez encore.

« Cette Constitution sublime que vous venez de nous donner, et que tant de scélérats ont voulu perdre, quelque faite qu'elle soit pour notre bonheur, a besoin encore de votre vigilance et de votre soutien. Vous seuls pouvez achever de renverser les obstacles que l'ambition jointe à l'intrigue de quelques vils séducteurs, ont osé lui opposer, et vous devez, vous seuls, avoir la gloire de veiller à sa conservation et à sa prospérité, jusqu'à ce que tous ses ennemis pour jamais abattus, elle soit inébranlablement assise.

« Nous vous le demandons, citoyens repré-

(1) Nous n'avons pu retrouver cette adresse.

(2) Archives nationales, carton C 281, dossier 775.

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 775.

(2) Ibid.